



**Philip Thibodeau, avocat**

Conseiller juridique principal

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : [philip.thibodeau@energir.com](mailto:philip.thibodeau@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

**PAR SDE**

Le 8 mai 2024

M<sup>e</sup> Véronique Dubois

Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable (Étape E)**

**Notre dossier : 312-00833**

**Dossier Régie : R-4008-2017**

Chère consœur,

Énergir désire informer la Régie de l'énergie qu'elle ne sera malheureusement pas en mesure de déposer ses réponses à la demande de renseignements (« **DDR** ») n° 3 de l'ACIG et de la n° 15 de la FCEI le 9 mai 2024, tel que requis dans votre décision procédurale du 23 avril dernier (A-0509). Cette situation s'explique principalement par le fait que les équipes internes sont très sollicitées par la préparation du dépôt dans le cadre de la Cause tarifaire (R-4257-2024), ainsi qu'en raison de l'indisponibilité de certains représentants d'Énergir requis pour répondre aux DDR.

Énergir soumet qu'elle serait en mesure de déposer ses réponses au plus tard le 21 mai 2024, à 12h.

Compte tenu de ce qui précède, Énergir demande respectueusement à la Régie de lui accorder jusqu'au **21 mai 2024 à 12h** afin de déposer ses réponses à la DDR n° 3 de l'ACIG et de la n° 15 de la FCEI.

Le cas échéant, Énergir soumet qu'il serait alors préférable de reporter la date prévue pour la tenue d'une audience (actuellement fixée au 17 mai 2024), advenant qu'une telle audience soit requise.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Philip Thibodeau*

Philip Thibodeau

PT/mb